



Les assises de l'insertion en Deux-Sèvres : prendre en compte les attentes des bénéficiaires

mercredi 5 août 2009, par [lpe](#)

Le Conseil général vient de tirer le bilan d'une action assez novatrice menée depuis janvier 2009 : **les assises de l'insertion**.

Le principe : organiser des sessions d'échange (6 sur le 1er semestre 2009) réunissant les acteurs de l'insertion : techniciens, élus, mais aussi bénéficiaires. Plus de 150 personnes ont participé à cette



initiative qui a permis à quelques bénéficiaires volontaires de s'exprimer clairement sur leur ressenti, leurs attentes dans ce domaine.

"Nous souhaitons éviter que chacun pilote l'insertion à son niveau, et également permettre à chaque Deux-Sévrien bénéficiaire de trouver sa place. Une façon aussi de considérer ces bénéficiaires comme des individus et pas comme des objets" précise **Jean Luc Drapeau**, Vice-Président du Conseil général en charge de l'économie.

Quant à Eric Gautier, Président du Conseil général, il est toujours très critique vis à vis du RSA ([lire notre article ici](#)), et il souhaite que l'expérience menée au cours de ces assises se pérennise au travers de **plateformes d'expression dans les territoires**. "Je ne veux pas qu'il y ait de confusion entre notre démarche menée dans le cadre des assises et qui est faite pour être pérennisée dans un but d'accompagnement vers un emploi durable, et le RSA, qui, à mon sens, a des effets pervers : non limitation dans le temps, absence de cotisations retraite sur la prime RSA..."

En effet, aujourd'hui, **5500 personnes sont bénéficiaires du RSA dans le département mais**



combien de travailleurs pauvres n'ont pas fait la démarche pour s'inscrire dans ce dispositif ? On estime qu'ils seraient deux à trois fois plus nombreux à pouvoir en bénéficier.

Au delà du RSA, qui ne doit pas être une solution pérenne, la volonté des acteurs territoriaux, serait de lever les freins à l'emploi en favorisant la mobilité de ces personnes, l'accès aux nouvelles technologies (2/3 des bas revenus n'ont pas d'ordinateur, 80% n'ont pas accès à Internet), la mise en place de clauses liées à l'insertion dans les commandes publiques...

Un chantier important qui devra avancer pas à pas en impliquant tous les acteurs et en mutualisant les moyens au niveau des territoires.

Les Deux-Sèvres ont testé ainsi une expérience novatrice qui pourrait aisément être reproduite dans d'autres départements.

Photos : Jean Luc Drapeau, vice-président du Conseil général en charge de l'économie et Christian Proust, Directeur du développement et de l'aménagement au Conseil général